



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

radio

Question écrite n° 14215

Texte de la question

M. Philippe Duron souhaite attirer l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur la situation des radios associatives. Lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir, la création de radios libres leur donnait un véritable espace d'expression. Par la suite, elles ont subi l'arrivée sur les ondes des radios commerciales. Néanmoins, en découvrant de nouveaux talents, en s'impliquant dans la vie des quartiers, les radios associatives ont su trouver une place et une identité propres auprès du public et ont pu largement prouver l'utilité de leur mission tant en matière culturelle qu'en matière sociale. Il lui demande d'indiquer les mesures qu'elle entend prendre pour permettre aux radios associatives qui effectuent aujourd'hui un travail essentiel pour la citoyenneté de continuer à exercer leurs activités dans le cadre d'un véritable statut.

Texte de la réponse

Le Gouvernement partage l'attention de l'honorable parlementaire aux radios locales en général, et notamment au secteur des radios associatives, qui ont su trouver une place et une identité propres au sein du paysage radiophonique et de l'environnement culturel, économique et social français. Le Gouvernement réaffirmera d'ailleurs cet attachement, en définissant dans le projet de loi sur l'audiovisuel, actuellement en cours de programmation, l'espace de la radio associative en terme de missions, et non plus par son simple taux de ressources publicitaires. Enfin, le Gouvernement a souhaité, à l'occasion de la reprise du décret encadrant le Fonds de soutien à l'expression radiophonique, que soient mieux pris en compte les besoins des radios associatives, notamment en instituant une aide à l'équipement qui permet, en contribuant au financement de certains investissements, la modernisation des stations. L'aide à l'équipement complète l'aide au fonctionnement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Duron](#)

Circonscription : Calvados (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14215

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mai 1998, page 2598

Réponse publiée le : 28 septembre 1998, page 5292